



**Municipalité de
Saint-Patrice-de-Beaurivage**

**AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière-trésorière de la Municipalité,

QUE lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage qui aura lieu le **19 août 2025** à 19 h 30, au 477, rue Principale à Saint-Patrice-de-Beaurivage, le conseil statuera sur les demandes de dérogation mineures suivantes :

- 1- Demande de dérogation mineure au 644, rue des Érables, portant sur l'agrandissement du bâtiment existant pour en faire un logement bigénérationnel. Cette demande vise :
 - Un empiètement sur la marge de recul avant donnant sur la rue de la Fabrique de 4.0 m au lieu de 4.5 m, tel que requis;
 - Une haie de 2 m au lieu de 1 m dans une marge de recul avant.
- 2- Demande de dérogation mineure au 155A, rang St-David, portant sur le frontage du lot commercial à 29,6 m au lieu de 45 m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes lors de ladite séance.

Donné à Saint-Patrice-de-Beaurivage ce **30 juin 2025**.

Annie Frenette
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Frenette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 13 h et 17 h, le 30 juin 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce **30 juin 2025**.

Annie Frenette
Directrice générale / greffière-trésorière